



Information à la population

L'ouverture du bureau communal ne peut, pour le moment, être garantie de manière régulière.

Pour toute demande de documents administratifs, nous vous prions de bien vouloir prendre contact par téléphone au 079/717 53 61 (Marie Bader) ou par courriel (marie.bader@premier.ch).

Cela nous permettra de vous orienter vers le service compétent ou de fixer un rendez-vous avec une secrétaire remplaçante.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Municipalité